

La grande inégalité des lycées bayeusains

Malgré les demandes de professeurs et d'élus, les lycées de Bayeux ne sont pas soumis à une carte scolaire, ce qui nuit à la mixité. L'enseignement général à Arcisse-de-Caumont en paye le prix fort.

La polémique

Dix mois. Dix mois que les enseignants du lycée Arcisse-de-Caumont, à Bayeux, attendent une réponse officielle du rectorat. Leur demande : instaurer une carte scolaire, comme la loi l'impose, pour sectoriser les lycées publics à Bayeux. En clair, faire en sorte que les élèves soient inscrits dans un établissement en fonction de leur lieu d'habitation. Aujourd'hui, sans carte scolaire, ce sont les familles qui choisissent le lycée public où leur enfant sera scolarisé à Bayeux : soit Chartier, soit Arcisse-de-Caumont.

Le 25 novembre, les enseignants ont adressé une nouvelle missive à la rectrice d'académie, Christine Gavini-Chevet. Leur lettre, envoyée au printemps, n'a jamais reçu de réponse formelle. La rectrice s'est contentée d'un appel téléphonique la semaine dernière pour signifier oralement son refus, sans en expliquer les raisons. Un refus vécu comme une gifle : « **Un mépris des règles républicaines de la part d'un haut représentant de l'État est pour nous inexplicable et inacceptable** », ont dénoncé les professeurs dans leur nouveau courrier.

« Tirer les élèves vers le haut »

Leur demande, pourtant, s'avère urgente : sans carte scolaire, la mixité sociale et culturelle érigée au rang d'objectif prioritaire de la politique éducative en France prend, à Bayeux, un sacré coup dans l'aile. Force est de constater qu'à ce titre, le fossé se creuse de façon alarmante entre les deux établissements publics. Avec, pour conséquence, une « **ghettoïsation des élèves les plus fragiles** », selon les termes d'Amélie Gambini, professeure d'anglais et représentante des enseignants à Arcisse-de-Caumont.

« La carte scolaire, c'est la clé pour avoir davantage de mixité. On sait que c'est comme ça qu'on tire les élèves vers le haut », argue-t-elle. Dans son lycée, poursuit l'enseignante, **« il y a le double de familles défavorisées par rapport à Chartier, et ils entrent avec une moyenne bien inférieure. On ne veut pas véhiculer l'image d'un lycée de seconde zone, ce n'est pas le cas ! Mais, pour la réussite de nos élèves, on demande que les effectifs soient mieux partagés. »**

Aujourd'hui, nombre de futurs lycéens en filière générale optent pour le lycée Chartier. Avec pour conséquence directe, des effectifs de seconde, première et terminale générale qui se réduisent comme peau de chagrin à Arcisse-de-Caumont. Et le risque, craignent les enseignants : la fin, **« à moyen ou à court terme »**, du **« lycée général »**. Pour l'heure, seules deux classes de première générale sont ouvertes à Arcisse-de-Caumont contre... sept à Chartier.

Les élus du territoire, conscients du problème, s'en sont emparés début novembre. À l'initiative de la ville de Bayeux, ils ont âprement appuyé la demande des professeurs dans une longue lettre envoyée à la rectrice. **« Nous ne pouvons accepter de laisser cette situation perdurer et de voir un lycée aussi important pour tout l'ouest du Calvados décliner dangereusement »**, affirment-ils notamment. La lettre a été signée par Patrick Gomont, président de Bayeux Intercom, Thierry Ozenne, président de Seules Terres et Mer, de Patrick Thomines, président d'Isigny-Omaha Intercom, de Bertrand Bouyx, député de la circonscription et de Jean-Léonce Dupont, président du Département. Les élus n'ont pas eu plus de chance que les professeurs : datée du 2 novembre, leur lettre n'a, pour l'heure, pas non plus reçu de réponse.

Contactée à plusieurs reprises, la rectrice n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien.

Gaëlle LE ROUX.



À Arcisse-de-Caumont, un quart des élèves sont boursiers, contre moins de 15 % à Alain-Chartier. L'absence de carte scolaire nuit à une meilleure mixité sociale et culturelle au sein des établissements, dénoncent professeurs et élus. Archives Ouest-France